

Censeur titulaire (1751)
Membre titulaire (1751-1776)
Sous-directeur (1751, 1759, 1769)

D'une famille de souche nantaise, Joseph Gautier est né vers 1714, non pas à Nancy mais plus vraisemblablement en Bretagne. Son père, Jean Gautier (Rezé 1678-Montmorot 1743), chirurgien navigant et docteur régent de la faculté de médecine de Nantes, devenu médecin chef de la Compagnie des Indes à Lorient en 1716, fut par la suite médecin chimiste des salines de Lorraine. Il avait été le premier Français à inventer une machine à distiller l'eau de mer que le Régent Philippe d'Orléans fit expérimenter à bord du *Triton*, navire partant pour le Sénégal en 1717. Son autre fils, Jean Gautier, ingénieur du Roi et contrôleur des salines de Vic, fut l'aventurier dont le maréchal de Belle-Isle fut l'incroyable dupe et que seule la contumace, en 1760, sauva de la potence.

L'abbé Joseph Gautier, chanoine régulier de la congrégation de Notre Sauveur, envoyé à Lunéville par ses supérieurs, succède à Nicolas Liébault en 1741 comme professeur de mathématiques et d'histoire à l'école des cadets-gentilshommes. Il séduit le roi Stanislas qui projette de créer une école de mathématiques et de dessin et l'en a désigné à l'avance comme principal professeur de sciences et de physique. Sans attendre, l'abbé Gautier se met à composer un discours d'ouverture qu'il fait publier dans *Le Mercure de France* (Septembre 1749) mais aucune suite n'étant donnée au projet, il reçoit une pension de 500 livres sur le prieuré d'Hérival. Il reste professeur de mathématiques et d'histoire des cadets-gentilshommes jusqu'en 1753, vient vivre à Nancy et, en 1768, va encore enseigner les mathématiques au collège de Metz, sans abandonner sa résidence habituelle.

Versé dans les sciences comme dans les lettres, il est l'un des précurseurs, avec son système des « rames à feu », de la navigation à vapeur, observateur des phénomènes naturels, curieux des propriétés de l'aimant, inventeur d'un « soufflet à deux vents ». Il est en même temps auteur de vers, traducteur de *l'Énéide* en vers, lauréat d'éloquence des académies de Soissons (1745) et de Toulouse (1746). Il est encore un compagnon de lutte de Stanislas contre Rousseau, à propos du discours de l'académie de Dijon (1751) et l'auteur de la *Réfutation du Celse moderne ou Objections contre le christianisme avec des réponses* (Lunéville, F.-E. Goebel, 1752).

Dès le 3 février 1751, il a été désigné par le roi Stanislas pour être l'un des cinq censeurs primitifs et, durant vingt-cinq années, il est l'un des membres les plus zélés et les plus laborieux de l'Académie dont il est sous-directeur à trois reprises. Le 28 juillet 1761, l'académie de Besançon ayant adressé à celle de Nancy l'observation faite à Besançon du passage de Vénus sur le disque du soleil, le 6 juin de l'année, l'abbé Gautier est chargé d'en faire son rapport, ce qui est fait, selon Durival, lors d'une « assemblée particulière » tenue le 11 août mais dont la relation ne figure pas dans le registre des procès-verbaux. Le 3 août 1762, on désigne MM. Harmant et Cupers pour aller rendre visite à l'abbé Gautier « sur qui a passé le 20 juillet un carrosse de Mesdames ». Le 21 juin 1763, on lit son ouvrage sur les bois. Alors qu'il est sous-directeur, il adresse une lettre adressée à Solignac le 3 novembre 1769, lui faisant savoir « qu'il est dans l'impossibilité de remplir ses fonctions académiques jusqu'à la levée d'une lettre de cachet qu'il a reçue le 2 du courant et qui le relègue à l'abbaye d'Autrey près de Rambervillers ». Il a en effet tenu tête au commissaire royal lors de l'élection de l'abbé général des chanoines réguliers. Le 8 mai 1765, après la messe aux Cordeliers, il prononce le panégyrique du roi Stanislas.

L'abbé Gautier se retire à Lupcourt où il meurt, le 9 février 1776, âgé de 62 ans. Le procès-verbal de la séance du 14 février salue « la mémoire de cet illustre confrère qui réunissait l'universalité et la profondeur des connaissances dans les sciences exactes et dans toutes les parties de la littérature et des arts, qui nommé à une des 5 places des censeurs dès

l'établissement de l'Académie avoit constamment contribué pendant 25 ans à la gloire de cette compagnie par ses lumières, ses travaux et son assiduité ». Pour des raisons inexplicables, l'abbé Gautier n'a pas eu d'autre éloge historique. En revanche, la chronique maligne a propagé cette épitaphe composée après sa mort : « *Ci-gît le chanoine Gauthier/Qui brilla dans l'Académie/Être moine fut son métier/Être écrivain fut sa manie/Il voulut réfuter l'impie/Et il mourut hors du sentier/Qui mène à l'éternelle vie* ». [Alain Petiot]

Archives de l'Académie de Stanislas, procès-verbaux manuscrits, vol. I, f° 19, 586, 588, 592, vol. II, f° 21, 22, 267, 593, 663, 688, vol. III, f° 185, vol. IV, f° 44, 542, 675, vol. V, f° 108, 135, 146, 275, 323, 326, 333-334, 353 ; Bibliothèque diocésaine de Nancy, fonds Chatrian, ms 583 ; J. Alan DAINARD, « L'abbé Joseph Gautier (1714-1776), Jean-Claude BONNEFONT (Dir.), *Stanislas et son académie*, colloque du 250^e anniversaire (17-19 septembre 2001), PUN, Nancy, 2003, p. 113-119 ; Journal de DURIVAL l'aîné, Nancy, bibliothèque Stanislas, ms 863¹⁻¹⁴ (3 février 1751, 11 août 1761, 3 août 1762, 21 juin 1763, 8 mai 1765) ; Ambroise FIRMIN DIDOT, *Nouvelle biographie générale*, tome 19, Paris, 1858, col. 722-726 ; Abbé Émile HATTON, *La Société Royale des Sciences et Belles-Lettres de Nancy (Académie de Stanislas) de 1750 à 1793*, thèse d'histoire moderne et contemporaine présentée devant l'Université de Nancy (1952), édition de 2003, p. 363-365 ; Jean-Pierre KERNEIS, *L'eau douce à bord des navires ou l'histoire médicale du sieur Gautier, le précurseur nantais*, Nantes, coll. « Cahiers de Salorges », 1967 ; Bernard LE NAIL, *Dictionnaire biographique de Nantes et de Loire-Atlantique*, Pornic, Le Temps éditeur, 2010 ; *Mémoires de la Société royale des sciences et belles-lettres de Nancy*, t. I, p. 33, t. II, p. 3-55 et 274-286, t. III, p. 250-260 et 360-365, t. IV, p. 136-154 ; *Le Mercure de France* (juin 1753), p. 41, (Septembre 1749), p. 85-100 ; E. PANIGOT, « Notices biographiques et bibliographiques des membres de l'Académie de Stanislas de 1750 à 1880 » (Mars 1883), Nancy, bibliothèque Stanislas, ms 960-962 (702), tome 1, f° 49.

Travaux de l'abbé Gautier publiés dans les Mémoires imprimés :

- « Mémoire sur l'aiman » (Avec une planche de figures)
- « Diverses machines présentées à l'Académie : « Instrument pour réduire au plan de l'horizon les angles visuels qui y sont inclinés » (Figure), « Machine pour rafraichir l'air » (Figure), « Soufflet à deux vents » (Dessin)
- « Mémoire sur la manière de suppléer à l'action du Vent sur les Vaisseaux »
- « Poème sur les Propriétés de la Lumière »
- « Observations sur les Bélemnites »